

N°62

Juillet 2026

Bulletin Communal de WILLER

S'Willerer Blättla



Sommaire

Mot du Maire

Décisions P.5-14

Travaux réalisés P.15

Vie Associative P.16-18

Fête de Aînés P.19

Etat Civil P.20

Echos de nos enfants P.21-22

Infos divers P.23-24

Autres Communications P.25-26

Congés Estivaux P.27

Point Santé P.28

Chères Willeroises, chers Willerois,

Vous avez entre vos mains la nouvelle version du bulletin communal.

Plus moderne et plus lisible, cette nouvelle édition a été pensée pour mieux vous informer sur la vie de notre commune.

À travers cette évolution, notre volonté est de renforcer le lien entre la commune et ses habitants en proposant une information claire, accessible et conviviale. Vous y retrouverez désormais une présentation renouvelée, des informations locales enrichies ainsi qu'une mise en page plus dynamique.

Nous espérons que cette nouvelle formule vous conviendra et nous restons attentifs à vos remarques et suggestions afin de continuer à l'améliorer.

À l'issue des dernières élections, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont mobilisés et ont participé à ce moment essentiel de notre vie démocratique.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Cette confiance nous honore et nous engage à poursuivre notre action avec sérieux, proximité et détermination, au service de notre commune et de tous ses habitants.

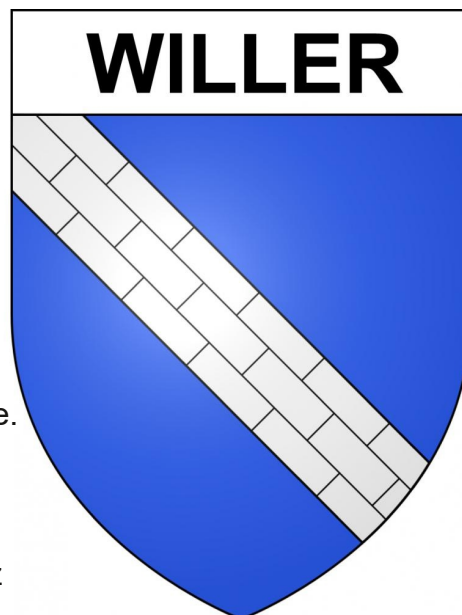
L'équipe municipale demeure pleinement mobilisée pour poursuivre les projets engagés et répondre, au quotidien, aux attentes des habitants dans un esprit d'écoute, de transparence et de rassemblement.

Comme vous avez pu le constater, nous avons procédé aux travaux de réfection du mur d'enceinte de l'église afin de préserver et de valoriser ce patrimoine emblématique de notre commune.

Ces travaux, devenus nécessaires en raison de l'usure du temps, ont permis de sécuriser l'ouvrage tout en respectant le caractère architectural du site. Cette réalisation contribue à l'embellissement du cœur de notre village.

À l'issue de cette rénovation, la commune a reçu de nombreux témoignages de satisfaction et de félicitations de la part des habitants, des visiteurs ainsi que des personnes attachées à notre patrimoine local. Ces retours positifs encouragent la municipalité à poursuivre ses efforts en faveur de l'entretien et de la mise en valeur de notre cadre de vie.

D'autres projets seront prochainement engagés. D'une part, l'amélioration de l'accessibilité de l'église permettra un accès facilité et sécurisé à l'ensemble des usagers, notamment aux personnes à mobilité réduite, tout en répondant aux normes en vigueur.



D'autre part, les travaux de sécurisation de la traversée du Windenhof, actuellement en cours de réflexion afin de retenir la solution la plus adaptée, seront également réalisés. Ces aménagements ont pour objectif de renforcer la sécurité des usagers, d'améliorer les conditions de circulation et de répondre aux préoccupations exprimées par les riverains.

Les projets et les ambitions pour faire avancer notre commune ne manquent pas. Cependant, comme beaucoup de collectivités aujourd'hui, nous devons composer avec un contexte financier de plus en plus contraint, marqué notamment par la réduction des dotations et des moyens accordés par l'État.

Nous sommes également entrés très rapidement dans la période estivale, propice aux moments conviviaux, aux travaux d'entretien et aux activités de plein air. Afin que chacun puisse profiter pleinement de cette saison dans le respect de tous, quelques règles de bon voisinage méritent d'être rappelées.

Les nuisances sonores peuvent rapidement perturber la tranquillité du voisinage. Il est donc demandé à chacun de faire preuve de civisme et de modération, notamment concernant :

- les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.) : il est recommandé d'éviter ces activités après 20 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, et de respecter la pause méridienne de 12 h 00 à 13 h 30
- les rassemblements festifs et la diffusion de musique en extérieur.

Le respect de ces quelques règles simples contribue au bien-vivre ensemble, à la qualité de vie dans notre commune et à des relations de voisinage sereines et respectueuses.

À l'approche des vacances d'été et de la fin de cette année scolaire, je souhaite également adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire pour son engagement quotidien auprès des enfants. La hausse des effectifs du RPI confirme l'attractivité de nos communes et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Je souhaite enfin à chacune et chacun d'entre vous un très bel été, de bonnes vacances reposantes et de précieux moments de partage en famille ou entre amis. Que cette période soit, pour tous, une parenthèse de détente, de sérénité et de convivialité, permettant à chacun de se ressourcer pleinement.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, et profitons ensemble de notre belle commune dans le respect et la bienveillance qui nous rassemblent.

**Très bel été à toutes et à tous.
Votre Maire**

Au premier rang de gauche à droite : Sébastien HELL, Céline HELL, Rita HELL, David FEDERSPIEL

Au deuxième rang : Laetitia HELL, Cindy FRISCHINGER, Jérémy SCHNOEBELEN

Au troisième rang : Michel DEMANGE, Joël BRAND, Olivier HELL, Sonja KLEMM



CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2025

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé de désigner Madame Sophie RICHARD

POUR : à l'unanimité des membres présents et représentés

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3. APPROBATION DU PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE EXTERIEURE DE L'EGLISE a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

4. APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE « FERME DU WINDENHOF »

Ce projet propose deux variantes d'aménagement:

1. Une version de base estimée à un montant total de 93 024,60 € HT, soit 111 629,52 € TTC qui prévoit un rétrécissement de la largeur de chaussée à 5,90 m revêtue d'un nouvel enrobé, délimité ponctuellement par des bordures d'accotement en béton avec caniveau intégré facilitant l'écoulement des eaux pluviales, notamment sous l'ouvrage-passerelle, ainsi que par des bordures béton de type T au droit des entrées riveraines et des accès aux exploitations, facilement franchissables et permettant l'écoulement des eaux pluviales

2. Une version optionnelle estimée à un montant total de 166 735,60 € HT, soit 200 082,72 € TTC proposant la pose de bordures d'accotement en béton d'un bout à l'autre de la traversée du lieu-dit et de part et d'autre de la chaussée, solution plus pérenne offrant une meilleure stabilité et tenue dans le temps de la chaussée, et censée réduire les coûts d'entretien à long terme.

L'instauration d'une zone 30, l'installation de coussins berlinois (béton ou enrobé) et la pose d'une signalisation horizontale et verticale compléteront cet aménagement de sécurité de la RD 16-I dans la traversée du lieu-dit. Ces travaux

sont à priori éligibles à une subvention de la CeA au titre des amendes de police.

Estimant plus pertinent d'opter pour la version optionnelle du projet présenté qui offre des garanties accrues en termes de prolongement de la durée de vie de la chaussée et de réduction des coûts d'entretien à long terme

Avoir en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve

POUR : 7 voix CONTRE : 4 voix

5. DEMANDE DE REEXAMEN DES CONDITIONS DE VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX - SECTION 1 N°100 ET 101

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 10 novembre 2025, le Conseil Municipal avait accepté la vente, au nom de la Commune de WILLER, des parcelles cadastrées section 1, n° 100 et 101, lieu-dit « Village », d'une surface totale de 9,27 ares, à M. Lucas BETSCH et Mme Laetitia HELL en vue d'y construire leur future résidence principale, et fixé le prix de vente à 9 000 € l'are, à soumettre aux acquéreurs sus désignés. Or par courrier du 28 novembre 2025 adressé à Madame le Maire et aux élus municipaux, M. Lucas BETSCH et Mme Laetitia HELL demandent aux élus de bien vouloir réexaminer la proposition qu'ils avaient présentée afin d'acquérir le terrain à hauteur de 8 000 € l'are.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepter, soit 10 voix POUR la vente fixé à 8 000 € l'are.

6. REFECTION DU MUR D'ENCEINTE DE L'EGLISE : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ET RECONSIDERATION DU TRAITEMENT DE L'OUVRAGE, DANS UN OBJECTIF DE MISE EN VALEUR, DE RESTAURATION ET DE SAUVEGARDE PATRIMONIALE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibérations respectives du 04 mars 2025 et du 02 avril 2025, le Conseil Municipal a approuvé le projet de réfection du mur d'enceinte de l'église paroissiale par application d'un nouveau crépi en remplacement de l'existant pour un montant de 38 486,40 € TTC.

Le 27 novembre 2025 le chantier a réservé une surprise aussi surprenante qu'inattendue, l'entreprise MEYER attire l'attention de Madame le Maire de reconsidérer le traitement des travaux en laissant apparent les pans de pierres moellons par jointement avec maçonnerie au mortier de chaux, fourniture et maçonnerie des pierres calcaires manquantes ou abîmées et lissage des joints, le but consistant à rendre au mur sa « respiration » et son étanchéité. Le devis fixant ces travaux complémentaires s'élève à un montant de 21 488,00 € HT, soit 25 785,60 € TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les travaux complémentaires d'un montant de 25 785,60 € TTC

7. APPROBATION DE LA CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES D'ENTRETIEN DES RD EN AGGLOMERATION

Madame le Maire explique à l'Assemblée qu'elle a été invitée par la Direction des Routes de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) à conclure une convention fixant la répartition des charges d'entretien des ouvrages, aménagements, équipements et réseaux, situés dans l'emprise des routes départementales (RD) en traverse d'agglomération. Madame le Maire précise que la répartition de ces charges repose sur les pratiques habituelles en la matière pour les opérations en traverse d'agglomération depuis de nombreuses années, et correspond aux usages en cours dans les autres départements français.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la convention

8. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux textes en vigueur, Madame le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal en date du 16 février 2022. Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

- le 26 novembre 2025 : acceptation d'un acompte versé par les assurances GROUPAMA GRAND EST relatif à l'indemnisation du sinistre survenu le 24 juillet 2025 (candélabre renversé au droit du 41 rue principale lors des travaux de

renouvellement de la couche de roulement de la RD16 II) pour un montant de 1 728.15 € TTC

- 11 décembre 2025 : validation des propositions émises par la Société Adequ@tionweb relatives à :

- l'acquisition et l'installation d'un poste informatique supplémentaire pour la Mairie pour un montant de 2 012.48 € TTC,
- la mise en place d'une solution de sauvegarde mixte couvrant l'ensemble des postes informatiques de la Mairie pour un montant annuel de 1 008.00 € TTC.

9. RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Sundgau.

10. PARTICIPATION FINANCIERE FORFAITAIRE AU CADEAU COMMUN OFFERT A M. CAPRON BREWAL, TECHNICIEN FORESTIER DE L'ONF, A L'OCCASION DE SA MUTATION PROFESSIONNELLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation forfaitaire de 100 €

POUR : 10 voix CONTRE : 1 voix

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- que Mmes Marie-Odile JAECKY, Monique MULLER, Messieurs Gilbert SCHULTHEIS, et Paul HEINIS remercient la Commune pour la carte de vœux reçue à l'occasion de leur anniversaire

- que les époux Marie-Antoinette et Joseph STAMPFLER remercient la Commune pour la corbeille garnie reçue à l'occasion de leurs Noces d'Or

- que les parents d'élèves remercient la Commune pour la mise à disposition gracieuse de la salle « Le Marronnier » à l'occasion de la fête des lanternes organisée par le RPI le vendredi 14 novembre dernier.

Par ailleurs, Madame le Maire tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles ayant contribué à la réalisation et mise en place, des décorations agrémentant les fêtes de fin d'année.

CONSEIL DU 27 FEVRIER 2026

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé de désigner Madame Céline HELL
POUR : à l'unanimité des membres présents et représentés

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Un incident technique affecte le fonctionnement du logiciel de gestion des comptes la situation ne permet pas à la Commune de vérifier la concordance des écritures comptables.

Le Conseil Municipal en prend acte et s'accorde à reporter l'approbation du Compte Administratif 2025 à une séance ultérieure

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Un incident technique affecte le fonctionnement du logiciel de gestion des comptes la situation ne permet pas à la Commune de vérifier la concordance des écritures comptables.

Le Conseil Municipal en prend acte et s'accorde à reporter l'approbation du Compte Administratif 2025 à une séance ultérieure

5. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Un incident technique affecte le fonctionnement du logiciel de gestion des comptes la situation ne permet pas à la Commune de vérifier la concordance des écritures comptables.

Le Conseil Municipal en prend acte et s'accorde à reporter l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 à une séance ultérieure

6. ONF : PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'ANNEE 2026

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le programme d'actions proposé par l'ONF pour l'année 2026.

Ce programme comprend :

1. des travaux de sécurisation des lots de bois de chauffage qui seront proposés aux particuliers intéressés dans le courant de l'année, portant sur l'abattage des arbres d'un diamètre supérieur à 0,30m, pour un montant forfaitaire de 340,00€ HT
2. Les honoraires d'encadrement de ces travaux de sécurisation (assistance technique), d'un montant forfaitaire de 200,00 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le programme d'actions de l'ONF

7. RENOUVELLEMENT ANNUEL DES PRESTATIONS RELATIVES A LA RESERVATION DU NOM DE DOMAINE AINSI QU'A L'HEBERGEMENT ET L'ACCES A L'ADMINISTRATION DU SITE INTERNET

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le devis de la Société ADEQUATION WEB - 68 HIRSINGUE.

L'ensemble des dites prestations totalise ainsi la somme de 756,00 € TTC par an.

Avoir en avoir délibéré le Conseil Municipal, renouvelle à l'unanimité des membres présents et représentés les prestations confiés à ADEQUATION WEB

8. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE LA CLIMATISATION INSTALLEE A L'ECOLE

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le devis des ETS OPTIMUM ENERGIE - 68 MULHOUSE d'un montant forfaitaire annuel de 480,00 € TTC.

Avoir en avoir délibéré le Conseil Municipal, renouvelle à l'unanimité des membres présents et représentés le contrat d'entretien confié aux ETS OPTIMUM ENERGIE

9. INDEMNISATION ASSURANCE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que les assurances GROUPAMA GRAND EST avaient versé en date du 26 novembre 2025, un acompte de 1 728,15 € relatif à l'indemnisation du sinistre survenu le 24 juillet 2025 sis 41 rue Principale. Le 12 janvier 2026, notre Commune a réceptionné un chèque de 492,65 € correspondant à ce solde d'indemnisation, valant classement définitif du dossier.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le solde d'indemnisation des assurances GROUPAMA GRAND EST, d'un montant de 492,65 €

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- que Mmes Anne Marie GRUMMENACKER, Patricia MARY, et Huguette BRAND ainsi que Messieurs Tobiyas HELL, Jean-Marie JAECKY et Olivier MULLER remercient la Commune pour la carte de vœux reçue à l'occasion de leur anniversaire
- que les Choristes de WILLER adressent leurs meilleurs vœux aux élus et les remercient pour la subvention versée à leur association
- que les époux Déborah et Olivier HELL, parents de Zack HELL remercient la Commune pour le présent offert à l'occasion de sa naissance
- que Madame Marie HELL ainsi que Messieurs Armand BRAND et Jean JAEGER remercient la Commune pour la corbeille garnie reçue à l'occasion de leur anniversaire.

Par ailleurs, Madame le Maire adresse ses sincères remerciements à ses collègues du Conseil Municipal, pour l'engagement et l'implication au service de la Commune dont ils ont fait preuve tout au long du mandat arrivant à son terme.

Elle salue en particulier les cinq élus qui ont choisi de ne pas se représenter aux élections prévues le 15 mars prochain.

CONSEIL DU 31 MARS 2026

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé de désigner Monsieur Sébastien HELL

POUR : à l'unanimité des membres présents et représentés

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3 .DELEGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de donner au Maire délégation de pouvoirs

4. FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le montant des indemnités seront fixées comme suit:

FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT AU 01/04/2026	% INDICE TERMIAL
Maire	924.86 €	22.50 %
1 ^{er} Adjoint	369.94 €	9.00 %
2 ^{ème} Adjoint	369.94 €	9.00 %
3 ^{ème} Adjoint	369.94 €	9.00 %
Total mensuel	2034.68 €	

5. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DES ASSEMBLEES DELIBERANTES DES SYNDICATS ET DES E.P.C.I.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

de désigner comme suit les représentants de la Commune au sein des syndicats et des EPCI :

- Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière Région Altkirch

MM. David FEDERSPIEL (titulaire) et Michel DEMANGE (suppléant)

- Territoire d'Energie Alsace

M. Jérémy SCHNOEBELEN

- Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux (Brigade Verte)

MM. Michel DEMANGE (titulaire) et Sébastien HELL (suppléant)

- Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires de Franken-Willer

MMES Rita HELL, Céline HELL et M. Jérémy SCHNOEBELEN

- Syndicat Mixte de l'III

MM. Sébastien HELL (titulaire) et Olivier HELL (suppléant)

- Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin

MMES Rita HELL (titulaire) et Céline HELL (suppléante)

- d'émettre un avis favorable à la désignation par le Maire de M. Olivier HELL en qualité de Correspondant Défense

6. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

d'approuver comme suit la composition des commissions communales :

- Commission des Finances et du Budget

Responsable: MME Rita HELL, Maire

Membres: MME Céline HELL et MM. David FEDERSPIEL et Sébastien HELL

- Commission d'Urbanisme, Bâtiments communaux, Sécurité, Travaux, Voirie, Réseaux, Patrimoine et Cimetière

Responsable : MME Rita HELL, Maire

Membres : MME Sonja KLEMM,

MM. David FEDERSPIEL, Sébastien HELL et Joël BRAND

- Commission d'Information, Culturelle et Cadre de Vie, Gestion des Salles, Animations, Actions Sociales et Aînés

Responsable : MME Rita HELL, Maire

Membres : MMES Céline HELL, Sonja KLEMM, Laetitia HELL, Cindy FRISCHINGER et M. Olivier HELL

- Commission de la Chasse, Environnement et Forêt

Responsable : MME Rita HELL, Maire

Membres : MM. David FEDERSPIEL, Sébastien HELL, Joël BRAND et Olivier HELL

7. IMPUTATIONS DES DEPENSES DE PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES RELEVANT DES « FETES ET CEREMONIES », « RECEPTIONS » ET AUTRES « DIVERS »

Entendu les explications et propositions de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de considérer l'affectation des dépenses de publicité, publications, relations publiques relevant des « Fêtes et cérémonies », « réceptions » et autres « divers » telles que détaillées et ventilées respectivement aux comptes 6232, 6234 et 6238

8. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

2025 a été approuver à l'unanimité

POUR : 10 voix

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 299 565.61 €

Recettes : 710 198.06 € (dont 373 799.93 €

d'excédent antérieur reporté)

Excédent global de fonctionnement : 410 632.45 €

- Section d'investissement :

Dépenses : 83 659.89 €

Recettes : 477 372.37 € (dont 403 229.37 €

d'excédent antérieur reporté)

Excédent global d'investissement : 393 712.48 €

Excédent global de clôture au

31.12.2025 : 804 344.93 €

Par ailleurs, l'état des restes à réaliser s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement:

Dépenses : --- €

Recettes : --- €

- Section d'investissement :

Dépenses : 129 600.00 €

Recettes : --- €

9. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

10. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'affecter en réserves la somme de 50 000.- €
- de reporter le solde de cet excédent de fonctionnement soit 360 632.45 € au compte 002, recettes de fonctionnement du budget 2026
- d'émettre, afin de concrétiser cette opération un titre de recettes d'un montant de 50 000.- € au compte 1068 (affectation en réserves)
- d'affecter l'excédent d'investissement soit 393 712.48 € au compte 001, recettes d'investissement du budget 2026.

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- que Messieurs Louis HELL et Jacky DOLL remercient la Commune pour la carte de vœux reçue à l'occasion de leur anniversaire
 - que les agents des Brigades Vertes et de la Communauté de Communes Sundgau remercient la Commune pour le présent remis à l'occasion des fêtes de fin d'année
 - que l'AFAPEI Sud Alsace et l'ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE remercient la Commune pour la subvention versée à leur structure
- Avant de clôturer la séance, Madame le Maire remet la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil à Monsieur David FEDERSPIEL, récompensant ses 30 années d'engagement au service de la Commune, et lui adresse ses félicitations et remerciements sincères.

CONSEIL DU 27 AVRIL 2026

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé de désigner Madame Sonja KLEMM
POUR : à l'unanimité des membres présents et représentés

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 MARS 2026

a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3. REEXAMEN DU PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE « FERME DU WINDENHOF »

Ce projet prévoit deux tranches de travaux :

1. La première tranche, à réaliser à court terme, a pour objet de sécuriser la traversée du lieu-dit dans sa portion située entre le bâtiment agricole de M. Jean-Paul RICHARD et la sortie en direction de Steinsoultz. Elle comprend un rétrécissement de la largeur de chaussée à 5,90m revêtue d'un nouvel enrobé, délimité par des bordures d'accotement en béton avec caniveau intégré facilitant l'écoulement des eaux pluviales. Un rétrécissement plus marqué, de type « écluse » sous l'ouvrage-passerelle, également délimité par des bordures, permet de sécuriser sa traversée tout en réduisant la vitesse des usagers.

Cet aménagement intègre en outre un trottoir réservé aux piétons, réalisé en matériaux concassés, ainsi que des bordures en béton au droit des entrées riveraines et des accès aux exploitations, facilement franchissables et permettant l'écoulement des eaux pluviales. Le coût de cette tranche de travaux est estimé à un montant de 74 000 € HT, soit 88 800 € TTC, toutes sujétions incluse

2. La seconde tranche, visant le traitement de la traversée restante du lieu-dit en direction de Jettingen, interviendrait à une date ultérieure restant à définir. Sa finalisation dépendra notamment de l'aménagement, jugé nécessaire, d'une réserve d'eau incendie, afin de garantir une intervention rapide et efficace des sapeurs-pompiers en cas de sinistre. La réalisation de cet équipement sur une parcelle pressentie à cet effet et son alimentation prévue par les eaux pluviales collectées sur la chaussée généreront autant de contraintes techniques conditionnant la poursuite et l'achèvement du projet d'aménagement de voirie de la RD 16 l sur le site considéré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

d'approuver le nouveau projet d'aménagement et d'engager la première tranche de travaux, telle que décrite, estimée à un montant de 74 000 € HT, soit 88 800 € TTC

4. CONTRAT DE MAINTENANCE ANNUELLE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite à la fermeture définitive de l'entreprise d'électricité DIETSCHY de Waldighoffen il convient de rechercher un nouveau prestataire. Après s'être rapprochée de l'entreprise PONTIGGIA Energie - 68 Wittenheim voici son offre :

2 220 € TTC et comprend :

- La maintenance curative des points lumineux équipés de Led, inclus petites fournitures de dépannage (fusibles, appareillages électroniques Led, maintenance des armoires de commandes, défauts courants sur le réseau d'alimentation) ;

- Les relevés sur site nécessaires à l'intégration des points lumineux et des armoires de commandes dans une Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) ;

- Le relevé terrain des 110 points lumineux et des armoires de commandes

- L'intégration de tous ces éléments via le logiciel GEO.Lux.

En revanche, l'offre ne comprend pas la fourniture et le remplacement des ampoules Led avec personnel habilité (2 électriciens) hors nacelle, prestation facturée en sus au prix de 170 € HT l'unité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

de rejeter l'offre de prix de l'entreprise PONTIGGIA Energie

de rechercher un prestataire susceptible de proposer une formule plus économique et adaptée aux besoins réels de la Commune

5. REMPLACEMENT DE L'INSTALLATION D'ALARME ANTI-INTRUSION EQUIPANT LE BATIMENT DE LA MAIRIE ET LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire a consulté et rencontré plusieurs prestataires qui lui ont chacun fait parvenir une offre de prix. Or parmi ces propositions, celle de la Société SCHERTZINGER de Wittersdorf a particulièrement retenu son attention

L'offre de prix qui en résulte s'élève à un montant de 3 604,80 € TTC et repose sur un système d'alarme équipé d'une sirène intérieure et de plusieurs détecteurs infra-rouges dans chacun des dits bâtiments

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

de solliciter la Société SCHERTZINGER afin qu'elle retire de son offre, (pour raisons budgétaires), l'installation de l'alarme initialement prévue dans la salle des Associations de charger Madame le Maire de prendre toute décision y relative dans le cadre des délégations de pouvoir

6. ACQUISITION D'UN ARRIERE-BAR REFRIGERE DESTINE A EQUIPER LA SALLE « LE MARRONNIER »

Avoir en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve

POUR : 10 voix CONTRE : 1 voix

l'acquisition d'un arrière-bar réfrigéré destiné à équiper l'office de la salle « Le Marronnier » et de confier la prestation aux Ets CEVITECH - 68 Burnhaupt-le-Bas, d'un montant de 3 846,00€ TTC

7. MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE
« LE MARRONNIER »

Pour toute demande de réservation de location faite à compter du 1er juillet 2026 les tarifs seront les suivants :

Loueur domicilié à WILLER		non domicilié à WILLER
Salle louée sans cuisine	300.- €	400.- €
Salle louée avec cuisine	350.- €	500.- €

le montant de la caution reste fixé à 500.- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les modalités de location de la salle « Le Marronnier »

8. MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Pour toute demande de réservation de location faite à compter du 1er juillet 2026 les tarifs seront les suivants :

Loueur domicilié à WILLER 100.- €

Loueur non domicilié à WILLER 150.- €

le montant de la caution reste fixé à 200.- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les modalités de location de la salle des associations

9. INSTAURATION DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS PROVISOIRES DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité

10. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas apporter de modification pour l'exercice 2026 sur les taux de taxe foncière (bâti), de taxe foncière (non bâti) et de taxe d'habitation.

Libellés	Bases prévisionnelles	Tx appliqués par décision du Conseil Municipal	Produit résultant de la décision de l'assemblée délib.
Taxe foncière sur propriétés bâties	328 900 €	26,59%	87 455,00 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	30 100 €	73,21%	22 036,00 €
Taxe d'habitation	22 300 €	16,43%	3 664,00 €
			113 155,00 €

11. VOTE DES SUBVENTIONS 2026
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2026 :

BENEFICIAIRE	MONTANT
Association « MIEUX VIVRE ST MORAND » - ALTKIRCH	150 €
Chiens Guides de l'Est - CERNAY	100 €
Association Chorale Ste Cécile - WILLER	150 €
Association PART'AGE SEP-WAL - MUESPACH	150 €
AFAPEI SUD ALSACE – BARTENHEIM	300 €
IME « LES ECUREUILS » - RIESPACH (géré par l'Association Marie Pire d'ALTKIRCH)	150 €
ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE FATH - DANNEMARIE (gérée par l'ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE de BRUNSTATT-DIDENHEIM)	150 €
Association LE SOUVENIR FRANÇAIS - HIRSINGUE	100 €
AS HAUSGAUEN – HAUSGAUEN	100 €
CARITAS SECOURS CATHOLIQUE - ALTKIRCH	150 €
ASSOCIATION SOUVENIR ET AMITIE - MEROUX MOVAL	250 €
SOCIETE DE MUSIQUE CONCORDIA - WALDIGHOFFEN	300 €

12. ETAT DES INDEMNITES DE TOUTE NATURE DONT BENEFICIENT LES ELUS

Voici l'état des indemnités des élus de la Commune de WILLER se rapportant à l'exercice 2026 :

Nom et prénom de l' élu	Fonction de l' élu	Indemnités brutes perçues au titre du mandat concerné (par an)		
		Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour,...)	Avantages en nature
HELL Rita	Maire	11 182,71 €	0,00 €	0,00 €
FEDERSPIEL David	1 ^{er} Adjoint au Maire	4 303,64 €	0,00 €	0,00 €
HELL Céline	2 ^{ème} Adjointe au Maire	4 303,64 €	0,00 €	0,00 €
HELL Sébastien	3 ^{ème} Adjoint au Maire	4 303,64 €	0,00 €	0,00 €

13. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Entendu l'exposé de Madame Rita HELL, Maire, qui a commenté le projet du Budget Primitif de l'exercice 2026 dont la vue d'ensemble s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 649 500.00 € Recettes : 649 500.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 548 700.00 € Recettes : 548 700.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

d'approuver le Budget Primitif dressé pour l'exercice 2026 par Madame le Maire

14. FINALISATION DE LA VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX - SECTION 01 N° 100 ET 101

Madame le Maire informe l'Assemblée que les documents en attente permettant de finaliser la vente des terrains n'ont pas encore été réceptionnés à ce jour, de sorte que ce point est reporté à une séance ultérieure

Le Conseil Municipal en prend acte

15. DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE « LE MARRONNIER »

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 10 novembre 2025, le Conseil Municipal avait accédé à la requête de Madame Pascale MARTZ DIETTE en lui mettant à disposition la salle « Le Marronnier » pour la période du premier semestre 2026, à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure le mercredi soir, afin d'y dispenser des cours de Qi Gong, moyennant un prix de location de 15.00 € par séance.

Or par courriel en date du 27 mars 2026, Madame Pascale MARTZ DIETTE informe la Mairie qu'elle souhaiterait continuer à proposer ce cours durant l'été, à raison de 8 séances d'une heure par semaine, le mercredi soir, réparties entre le 1er juillet et le 26 août 2026 inclus, et demande l'autorisation de louer la salle « Le Marronnier » pour la dite période. En outre, elle sollicite une réduction du tarif de location à 10.00 € l'heure, au lieu de 15.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- d'accepter à la requête de Madame Pascale MARTZ DIETTE en lui mettant à disposition la salle « Le Marronnier » pour la période estivale allant du 1er juillet au 26 août 2026

- de maintenir inchangé le prix de location de la salle à 15.00 €

16. CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de désigner vingt-quatre contribuables remplissant les conditions pour siéger dans ladite commission.

Cette liste sera transmise aux services fiscaux qui en choisiront 12 (six titulaires et six suppléants)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés cette liste

17. APPROBATION DES HORAIRES SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2026/2027

Madame le Maire propose à l'Assemblée de fixer comme suit les horaires scolaires de la semaine, à compter de la rentrée 2026/2027, dans les quatre communes membres du SIAS, à savoir :

	MATIN	APRES-MIDI
FRANKEN	8h35 à 12h00	13h45 à 16h20
HAUSGAUEN	8h15 à 11h40	13h35 à 16h10
HUNDSBACH	8h25 à 11h55	13h45 à 16h15
WILLER	8h15 à 11h45	13h30 à 16h00

**Après en avoir délibéré le Conseil
Municipal, approuve à l'unanimité des
membres présents et représentés les
horaires scolaires**

18. COMMUNICATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- que Madame Stéphanie CAPO CHICHI remercie la Commune pour la carte de vœux reçue à l'occasion de son anniversaire
- que plusieurs habitants et personnes originaires du village ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la belle restauration du mur d'enceinte de l'église, témoignant de la qualité des travaux réalisés

**Les comptes rendus intégraux des
séances du Conseil Municipal sont
consultables en Mairie et sur le site
internet www.willer.fr**



Travaux Réalisés

Rénovation du mur d'enceinte de l'Eglise

Avant



Après



La commune a obtenu un soutien financier de la Cea au titre du fonds communal Alsace et de la Région au titre du dispositif coup de pouce rural

Un grand merci à l'entreprise Meyer Frères de WITTERSDORF pour les travaux effectués



Venez découvrir le QI GONG

Vous êtes rouillés ? Besoin de vacances ?

Venez essayer le QI GONG les mercredis à la salle du Marronnier.



Avant même d'enfiler vos chaussettes les plus confortables, savez vous que le QI GONG commence par un exercice de musculation... des zygomatiques ?

Entre ceux qui courageusement prononceront « Ki Kong » et ceux plus enrhumé tenteront un « Kouï Gong », l'effort de prononciation devrait vous détendre la mâchoire avec un premier fou rire.

Alors pourquoi ne pas continuer avec le reste de votre corps ? Was esch dàs ?

Promis, c'est indolore ! Le Qi Gong est une des 5 branches de la Médecine Traditionnelle Chinoise (Acupuncture, pharmacopée, diététique, massages).

C'est l'art de bouger, respirer et penser en harmonie.

L'objectif : ne plus ressembler à un Playmobil en sortant du lit le matin et oublier la To do list épinglé sur votre frigidaire pendant au moins 1h par semaine.

L'effort : Garanti sans cascade ni acrobatie ! Les mouvements sont lents et s'adaptent a vos articulations au rythme de votre respiration. On travaille en douceur, chacun à son rythme. C'est plus relaxant que de courir après vos petits enfants, et si vos genoux boudent un peu vous pouvez faire l'exercice sur une chaise.

La séance se réparti en 4 parties :

- On commence par des mouvements d'assouplissement généraux pour préparer votre corps à ce qui va suivre. Pas de panique ! Comparez ça a un échauffement tout en douceur, le but n'est pas de faire le grand écart.

- S'en suit des postures « statiques » pour renforcer votre concentration et vos énergies. Vous respirez avec votre ventre, vous concentrez l'énergie en un point de votre corps.

- C'est alors que le mouvement s'installe, comme une danse, nous enchaînons les 13 mouvements de notre pratique. Encore une fois, pas de stress ! Pascale montre l'exemple guide nos gestes et prend le temps de rassurer tout le monde. Ici, on fait ce qu'on peut, comme on peut !

- Le rythme s'apaise ensuite pour une pause méditative dans laquelle vous vous recentrez sur ce qu'il se passe en vous, plutôt qu'autour de vous. Vous terminez en ouvrant les yeux, prenez le temps de sentir les bienfaits de votre séance. Eh oui ! c'est déjà terminé !

Si vous êtes du genre curieux, Pascale approfondira vos connaissances dans ce domaine par des principes et des noms chinois que je ne me permettrai pas d'écorcher ici !

Au plaisir de vous retrouver les mercredis soir à la salle le Marronnier.
Et à compter de septembre les mercredis matin de 9h30 à 10h30.



Profitez de l'été pour découvrir ou pratiquer cet art énergétique chinois ancestral, accessible à tous, qui tonifie le corps, renforce l'énergie vitale et invite au calme et à la sérénité

à Willer

Le mercredi de 19h00 à 20h00
à la salle polyvalente

avec **Pascale Martz**
Diplômée de l'Institut Européen de Qi Gong

Forfait été : 50 € les 7 séances
(08/22/29 juillet - 05/12/19/26 août)
ou 10 € la séance

Infos et inscriptions : 06 88 75 33 22
via le site : [ledojadejade](http://ledojadejade.com)

Au plaisir de pratiquer ensemble...



Retour sur un moment convivial et festif avec l'association S'WILLERER BAITSLA

Les échos du Willerer Baitsla

L'ouverture du week-end du 1er mai a été une belle réussite, et nous sommes ravis de l'accueil que vous nous avez réservé.

Vous avez particulièrement apprécié notre paella alsacienne, qui a conquis les papilles des plus gourmands aux plus exigeants. Face à cet enthousiasme, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'elle sera de nouveau proposée lors de notre prochaine ouverture.

Avec notre assiette paysanne « Burataller », ainsi que notre petite restauration, nous avons souhaité mettre à l'honneur les produits de la Ferme Chez Mathieu à Knoeringue, valorisant ainsi le savoir-faire local et l'authenticité de notre terroir.

Nous vous invitons d'ailleurs à lui rendre visite pour faire le plein de produits régionaux soigneusement sélectionnés, reconnus pour leur qualité et leur fraîcheur.

Le pain servi lors de notre ouverture provenait de la Ferme Schurrer à Ranspach-le-Haut.

Comme chaque vendredi, vous pouvez retrouver leurs délicieux pains à retirer à la salle des associations à côté de la mairie à partir de 11h30.

N'hésitez pas à passer commande au 06 83 45 28 37.

Ils vous proposent :

- Pain long blanc : 3,60 €
- Miche blanche : 2,60 €
- Pain long au seigle : 3,90 €
- Miche au seigle : 2,90 €



Au plaisir de vous accueillir prochainement pour la vente de pain ainsi que lors de notre prochaine ouverture, afin de partager avec vous de nouveaux moments gourmands !

L'équipe du Willerer Baitsla



Fête des Aînés

Retour sur un moment convivial et festif avec la fête des aînés qui s'est déroulée le 11 janvier 2026 avec la participation de l'Harmonie Concordia de Waldighoffen, suivie des vœux du Maire et du traditionnel verre de l'amitié.



Mariages

Naissances

Décès



WALCH Loïc
HELL Laurianne
31 Mai 2026



LITSCHIG Franck
26 mars 2026

Les Anniversaires

JUILLET 2026

01/07	Mme STAMPFLER Marie Antoinette	77 ans
08/07	Mme SCHMIDT Margot	70 ans
16/07	Mme WILHELM Malou	83 ans
19/07	Mme HEINIS Simone	75 ans
21/07	Mme WEIBEL Christiane	71 ans
28/07	Mme BRAND Liliane	80 ans

AOÛT 2026

17/08	Mme STAMPFLER Mariette	78 ans
19/08	M. DIER Emmanuel	81 ans
24/08	M. STAMM Bernard	77 ans

SEPTEMBRE 2026

09/09	M. HELL Gilbert	86 ans
12/09	M. MULLER Fernand	92 ans
15/09	Mme CASANOVA Josiane	76 ans
16/09	Mme MULLER Marlyse	78 ans
20/09	M. MULLER Gérard	88 ans

OCTOBRE 2026

06/10	Mme JAECKY Marie-Odile	78 ans
14/10	M. MULLER Raymond	80 ans
15/10	Mme HELL Yvonne	79 ans

NOVEMBRE 2026

05/11	Mme RICHARD Anna	88 ans
05/11	M. HEINIS Gérard	70 ans
10/11	Mme DIER Hadwig	90 ans
13/11	M. SCHULTHEIS Gilbert	80 ans
19/11	M. SCHERER Joseph	83 ans
19/11	Mme MEYER Christiane	72 ans
20/11	M. HEINIS Julien	77 ans

DECEMBRE 2026

03/12	M. ECKES Germain	76 ans
08/12	Mme MULLER Monique	79 ans
09/12	M. HEINIS Paul	79 ans
17/12	Mme HEINIS Angèle	73 ans
23/12	Mme GRUMMENACKER Anne Marie	74 ans
24/12	M. METZGER Laurent	79 ans
27/12	M. BRAND Jean-Jacques	87 ans
30/12	M. WURLIN Patrick	70 ans



Echos de nos écoles

Bâle, du jouet au jardin

Au mois de mai, les deux classes de Franken ont pris la direction de Bâle pour une sortie scolaire riche en découvertes.

Le voyage a commencé par un trajet en tram, une expérience originale et très appréciée par les élèves. La matinée s'est poursuivie par la visite du musée du Jouet, où petits et grands ont remonté le temps en admirant de belles collections : des ours en peluche retraçant l'histoire,, mais aussi de superbes modèles réduits de manèges et de boutiques d'autrefois.

À l'heure du déjeuner, tout le monde s'est retrouvé au Merian Garten pour partager un pique-nique au bord d'un petit plan d'eau.

L'après-midi a été consacré aux jeux et à la découverte de la nature. Les élèves ont profité de l'aire de jeux avant de partir en promenade dans le parc, où ils ont pu observer la faune et la flore.

Cette journée, placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et de la bonne humeur, a enchanté les élèves comme les adultes. Un grand merci aux nombreux parents accompagnateurs qui, par leur disponibilité et leur implication, ont largement contribué à la réussite de cette sortie.

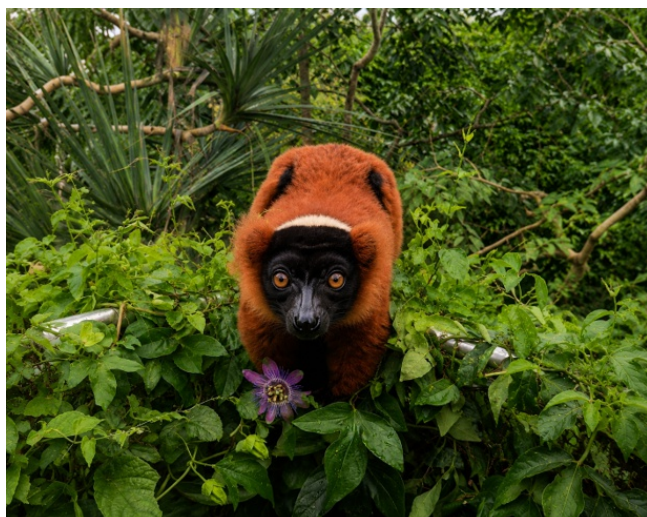


Sortie scolaire au Zoo de Zürich : une journée inoubliable pour les élèves de l'école de Willer

Les élèves scolarisés à l'école de Willer ont récemment vécu une belle expérience pédagogique lors d'une sortie scolaire au Zoo de Zürich. Le déplacement s'est fait en train au départ de Bâle, permettant déjà aux enfants de profiter d'un voyage collectif convivial et bien organisé avant même d'arriver à destination.



Le Zoo de Zürich est reconnu comme l'un des zoos les plus modernes et engagés d'Europe. Il se distingue par la qualité de ses installations, son souci du bien-être animal et la reconstitution fidèle de différents écosystèmes naturels. Les enclos sont conçus pour offrir aux animaux des espaces proches de leur habitat d'origine tout en permettant aux visiteurs une observation respectueuse et immersive.



Parmi les espaces visités, la **Lewa Savanne** a particulièrement marqué les élèves. Cette zone recrée l'ambiance des grandes savanes africaines, avec ses vastes étendues, ses paysages ouverts et la cohabitation harmonieuse de plusieurs espèces animales. Les enfants ont pu y observer les animaux évoluer dans un environnement qui rappelle celui de la nature sauvage.

Autre moment fort de la visite : la **Masoala Regenwaldhalle**, une grande serre tropicale qui reproduit l'atmosphère humide et luxuriante de la forêt tropicale de Madagascar. Les élèves y ont découvert une végétation dense, des sons exotiques et une biodiversité impressionnante.

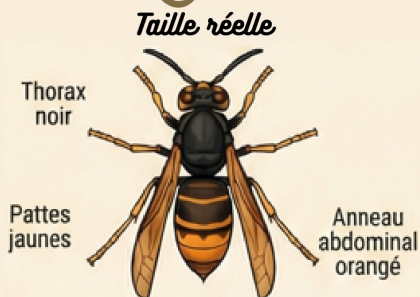
Le point culminant de cette immersion a été la rencontre exceptionnelle avec un lémurien. Les élèves ont eu la chance unique de l'observer à seulement quelques centimètres. Ce moment privilégié a suscité beaucoup d'émerveillement : voir cet animal de si près, dans un environnement reconstitué avec soin, a profondément marqué les enfants et rendu la sortie encore plus mémorable. Cette journée au Zoo de Zürich restera sans aucun doute un souvenir fort pour les élèves de l'école de Willer, mêlant découverte, observation et émerveillement au cœur de la nature.



Infos Divers

La commune a mis en place cette année des pièges à frelons asiatiques, disposés de manière stratégique à différents endroits dans le village, sous l'oeil vigilant de M. Joel BRAND référent de la commune

Où chercher le frelon à pattes jaunes ?



Taille réelle

Le frelon dit « asiatique » (*Vespa velutina nigrithorax*) est reconnaissable à son thorax noir, ses pattes jaunes et son anneau abdominal orangé et un liseré jaune.

Il construit deux types de nids : des nids primaires au printemps (de la taille d'un pamplemousse) et les nids secondaires dès l'été (jusqu'à 1 mètre de diamètre !)

Quand chercher les nids primaires ? Dès début avril et jusqu'à fin juin, avec une période-clé autour du 20 mai (journée mondiale de l'abeille) - c'est le moment idéal pour repérer et faire supprimer facilement les petits nids primaires de frelons à pattes jaunes avant qu'ils ne deviennent une menace. Si les nids sont plus gros ou défendus par des frelons, alors il faudra faire appel à un désinsectiseur.

Où ? Vérifiez régulièrement les abris, les recoins, les arbres... La plupart des photos ci-dessous ont été prises dans le Haut-Rhin - cela pourrait être chez vous !

Pourquoi ? Parce qu'un petit geste aujourd'hui évite un gros problème demain.

Les référents sont là pour vous aider !



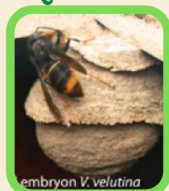
Prendre une photo et signaler de façon précise !



Liste des désinsectiseurs



Nid primaire vs nid secondaire



Nid primaire
(avril-Juillet)
Petit comme un pamplemousse, facile à détruire



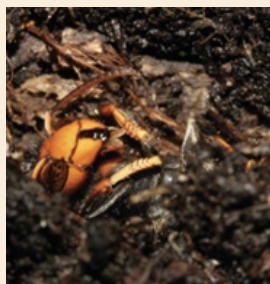
Nid secondaire
(juillet-novembre)
Massif et souvent difficile à atteindre, haut dans les arbres



Exemple de calendrier de construction du nid primaire



- La fondatrice sort par exemple de sa cachette le week-end du 4/5 avril
- Elle cherche de la nourriture sucrée après une longue période hivernale
- Elle construit son nid dans les quelques jours suivants (début le 8 avril)
- Elle a pondu ses premiers oeufs le 11.04, le nid est terminé le 24.04, après 16 jours
- Les premières ouvrières sortiront du nid vers le 26 mai



Nids et fondatrices sont vulnérables entre les 20 avril et 20 mai

Mars		Avril		Mai	
1		1		1	20
2		2		2	21
3		3		3	22
4		4		4	23
5		5		5	24
6		6		6	25
7		7		7	26
8		8	1 Début construction	8	27
9		9	2	9	28
10		10	3	10	29
11		11	1 1ères pontes	11	30
12		12	1	12	31
13		13	2	13	32
14		14	3	14	33
15		15	4	15	34
16		16	5	16	35
17		17	6	17	36
18		18	7	18	37
19		19	8	19	38
20		20	9	20	39
21		21	10	21	40
22		22	11	22	41
23		23	12	23	42
24		24	13 Nid fini	24	43
25		25	14	25	44
26		26	15	26	45 1ères naissances
27		27	16	27	46
28		28	17	28	47
29		29	18	29	48
30		30	19	30	49
31				31	50

Signalez sur



Jour 0

Jour 7

Jour 2

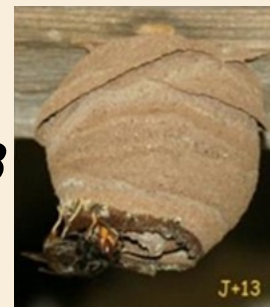
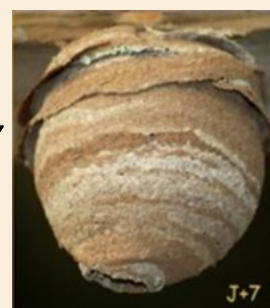
Jour 10

Jour 4

Jour 13

Jour 5

Jour 16



Autres Communications

Remerciements

• L'ensemble du conseil municipal remercie chaleureusement M. HELL Laurent pour le don de la vitrine qu'il a effectué afin d'être transformée en armoire à livres et qui sera mise en place prochainement. Merci aussi à M. HELL Daniel pour l'avoir remise au goût du jour.

• Un grand MERCI à M. Thierry MULLER pour l'entretien régulier de la fontaine près de l'église

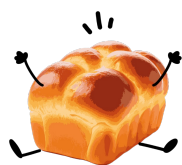
Intervention des pompiers

• Petit Retour sur l'incident sans gravité du 5 février 2026 sur la chaudière du complexe "le Marronnier"



Opération Brioches 2026

Cette année, nous engageons la 40 ème opération brioche au profit de l' APEI de Hirsingue qui aura lieu du :



Mardi 8 Septembre au Samedi 12 Septembre



Communauté de Communes



ADAPTATION DES HORAIRES DE COLLECTE DES DÉCHETS - CANICULE

- Départ à 2h30 pour les collectes du matin (au lieu de 4h30)
- Départ à 14h30 pour les collectes de l'après-midi (au lieu de 12h30)

ADAPTATION DES HORAIRES EN DÉCHÈTERIE - ALERTE ORANGE CANICULE

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30
- Le samedi de 8h à 17h en continu
- Attention déchèterie d'Illfurth fermée les mardis !

NOUVELLES MODALITÉS ET TARIF DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES À COMPTER DU 1ER JUILLET 2026

La municipalité informe les administrés qu'à compter du 1er juillet 2026, de nouvelles modalités et tarif seront appliqués aux concessions funéraires au cimetière communal.

Par délibération du Conseil Municipal, la catégorie des concessions trentenaires a été supprimée pour ne maintenir que les concessions temporaires de 15 ans.

Le prix des concessions est fixé à **80 €/m² pour une durée de 15 ans.**

Cette évolution tarifaire vise à assurer une gestion équilibrée du cimetière communal et à permettre la poursuite des travaux d'entretien, d'aménagement et de préservation de ce lieu de recueillement.

A cet égard, un grand nombre de concessions de cimetière arrivent à échéance en septembre prochain. Les familles souhaitant acquérir une concession ou obtenir des renseignements sur les modalités de renouvellement sont invitées à contacter les services de la mairie.

La municipalité reste à la disposition des administrés pour toute information complémentaire.



Avis

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont être entrepris sur la commune de WILLER à partir du 17/08/2026 jusqu'au 31/12/2026



Votre Mairie sera fermée
du 27 Juillet 2026 au 17 Août 2026

*Poésie d'été
Summer Gedicht*

D'r Summer
D'r Summer kummt mit Sunneschiin,
D'Blüeme lache bunt un fiin.
D'Vöjel singe frieh am Morge,
Un d'Welt vergisst für e Wyl d'Sorge.
Im Feld weht liewer warmer Wind,
D'Kinder springe froh gschwind.
Am Owe glänzt dr Himmel rot,
Wie e Fiar iwver Wald un Brot.
D'Nacht isch mild, d'Stärne klar,
D'r Summer zeigt sich wunderbar.
Un im Herz bleibt lang noch stoh,
Die schöni Zit, so licht un froh.

Traduction française :

L'été arrive avec le soleil,
Les fleurs sourient, colorées et délicates.
Les oiseaux chantent tôt le matin,
Et le monde oublie ses soucis un moment.
Dans les champs souffle un vent chaud et doux,
Les enfants courent joyeusement.
Le soir, le ciel brille de rouge,
Comme un feu au-dessus des forêts et des
moissons.
La nuit est douce, les étoiles claires,
L'été se montre merveilleux.
Et dans le cœur demeure longtemps
Cette belle saison, lumineuse et joyeuse.



**VAGUES DE CHALEUR,
DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

@MinSolSante

Ministère des Solidarités et de la Santé

La plateforme téléphonique du public, Canicule info service au 0800 06 66 66, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles. Elle est joignable de 8h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Nous rappelons que les personnes souhaitant figurer sur le registre communal du Plan d'Alerte et d'Urgence (Plan Canicule) voudront bien se signaler en Mairie 03.89.07.87.64 ou par mail : mairie@willer.fr



Jeter dans le TRI sacs jaunes CARTON/PAPIER pour recyclage

Ne pas jeter sur la voie publique ! Imprimé par la Commune